



Communiqué de Presse

Le 7 juin 2023

## CNR Logement : tout ça pour ça ?!...

La Première ministre et le ministre du Logement ont présenté ce 5 juin les conclusions du Conseil national de la refondation – Logement. L'Union nationale pour l'habitat des jeunes regrette qu'après plusieurs mois de concertation les mesures annoncées prennent si peu en compte, non seulement les contributions des acteurs du logement social, mais plus globalement la gravité de la situation.

Le logement social reste le parent pauvre des annonces, alors que les organismes HLM, propriétaires auxquels les adhérents de l'Unhaj, en tant qu'associations gestionnaires, louent résidences et logements, ont perdu des marges de manœuvre financières importantes depuis 2017. Certaines des mesures gouvernementales incitent le développement d'une offre locative intermédiaire, de toute évidence au détriment des classes populaires. Les jeunes, notamment, constituent un public dont le niveau de ressources lui permet d'accéder au logement social classique, qu'il conviendrait alors de développer, particulièrement dans les zones tendues. Défavoriser ainsi le logement social ne répond en rien aux difficultés déjà actuelles et bien réelles qu'éprouvent les plus précaires pour se loger dignement. Le modèle économique du logement social comme celui des résidences sociales est fortement fragilisé et manque de moyens pour poursuivre un développement de l'offre, indispensable eu égard à l'explosion des demandes, et faire face aux murs des réhabilitations à venir, dans un contexte d'inflation des coûts du foncier et de mise en œuvre de la démarche ZAN.

Au-delà des interrogations autour des futurs contributeurs du FNAP, par lequel transitent aujourd'hui les aides à la pierre pour la production neuve de logements sociaux comme pour leurs réhabilitations, l'Unhaj et ses adhérents réitèrent le besoin d'un signal fort pour inciter l'ensemble des acteurs à se diriger vers des rénovations thermiques et des restructurations lourdes ambitieuses, à la hauteur des changements d'usages et des objectifs climatiques assignés au secteur : par des subventions, une fiscalité et des prêts bonifiés a minima dans les mêmes conditions que le neuf, y compris lorsque le bâti a déjà bénéficié d'aides à la pierre au départ. En ce sens, la pérennisation annoncée du dispositif « Seconde vie » est saluée, espérant un soutien fort de l'État pour sortir du logiciel de la démolition-reconstruction, au bilan carbone explosif.

Alors que le Gouvernement développe des outils tels que le Contrat engagement jeune (CEJ) en faveur de l'insertion des jeunes, l'Unhaj déplore l'absence d'une politique globale, cherchant à lever les freins périphériques, tels que les problématiques d'accès au logement ou de mobilité des jeunes. Bien peu de mesures annoncées suite aux travaux du CNR Logement n'auront d'effet sur le logement des jeunes !

Face à ce constat, l'Unhaj s'alarme que les APL, outil de solvabilisation qui a pourtant fait ses preuves, n'aient fait l'objet d'aucune mesure de la part du Gouvernement. La dernière réforme mise en œuvre depuis janvier 2021 a fortement impacté les jeunes, et plus spécifiquement les jeunes actifs, fragilisant d'autant leurs parcours résidentiels balbutiants, freinant des projets de décohabitation, de mobilité géographique, de formation ou d'emploi. L'Unhaj réaffirme la nécessité de protéger les actifs de moins de 25 ans qui apparaissent comme les plus fragiles dans leur accès à un emploi et un logement stable, en leur donnant les mêmes conditions d'aides au logement que les alternants. Un temps visé par une aide « compensatrice » d'Action Logement, ces jeunes actifs risquent de ne pas figurer dans les nouveaux accords trouvés entre ALG et l'État, alors qu'ils sont nombreux à assurer des métiers dits en tensions, et tout particulièrement dans les emplois saisonniers.

La Première ministre et le ministre du Logement ont par ailleurs annoncé l'extension de la garantie Visale, sans donner plus de détails sur les critères d'attribution. L'Unhaj en attendait le renforcement, particulièrement pour les jeunes aux faibles ressources ou en CEJ, pour lesquels l'aide est trop peu mobilisable en raison de son mode de calcul. Pour permettre l'accès au logement de ces jeunes en insertion, des modalités de calcul forfaitaire telles qu'aujourd'hui applicables au public étudiant pourraient être bienvenues.

Enfin, le deuxième volet du plan Logement d'abord va bénéficier d'un budget annuel de 40 millions d'euros pour les 5 ans à venir. L'Unhaj salue cette annonce, toutefois cela reste peu au regard des demandes qui explosent et de l'absolue nécessité d'avoir des moyens pour accompagner les publics concernés. Les objectifs fixés par le plan quinquennal ne sauraient être atteints dans ces conditions.

Contact presse : Alice Dekker - [alice@alicedekker-rp.fr](mailto:alice@alicedekker-rp.fr) – 06 16 58 21 60

#### L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 287 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 801 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
  - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
  - > Ils proposent 40 600 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 700 logements mobilisés en médiation locative.
  - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

#### Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 801 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

[www.habitatjeunes.org](http://www.habitatjeunes.org)